



SOMMAIRE

Mieux connaître la Communauté de Communes	04
<i>Carte du territoire</i>	<i>06</i>
<i>Compétences</i>	<i>07</i>
<i>Élus</i>	<i>08</i>
<i>Gouvernance</i>	<i>09</i>
<i>Ressources humaines</i>	<i>10</i>
<i>Dialogue social</i>	<i>12</i>
<i>Finances</i>	<i>13</i>
<i>Les temps forts de l'année</i>	<i>15</i>
Territoire : entre préservation et développement	16
<i>Développement économique</i>	<i>18</i>
<i>Développement touristique</i>	<i>20</i>
<i>Aménagement durable</i>	<i>22</i>
Accompagner au quotidien les habitants	24
<i>Les soutien aux familles</i>	<i>26</i>
<i>Encourager les pratiques</i>	<i>28</i>
<i>La solidarité</i>	<i>30</i>
<i>Accompagner la vie locale</i>	<i>32</i>

La loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a apporté une modification importante en matière de communication des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.).

En effet, l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) stipule que « Le Président de l'EPCI adresse chaque année avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI, peut être entendu à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre, ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la Commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI. »

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs les Maires,

Vous trouverez ci-joint le rapport retraçant l'activité de Grand Cubzaguais Communauté de Communes durant l'année 2018, accompagné des comptes administratifs relevant du même exercice.

Je souhaite qu'il puisse répondre pleinement à votre attente et qu'il permette aux élus de votre Conseil Municipal de bénéficier d'une information complète concernant les activités de notre Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Avec les services de la Communauté de Communes, je reste bien entendu à votre écoute pour tout éclairage complémentaire.

Bien cordialement.

Le Président,

Alain DUMAS



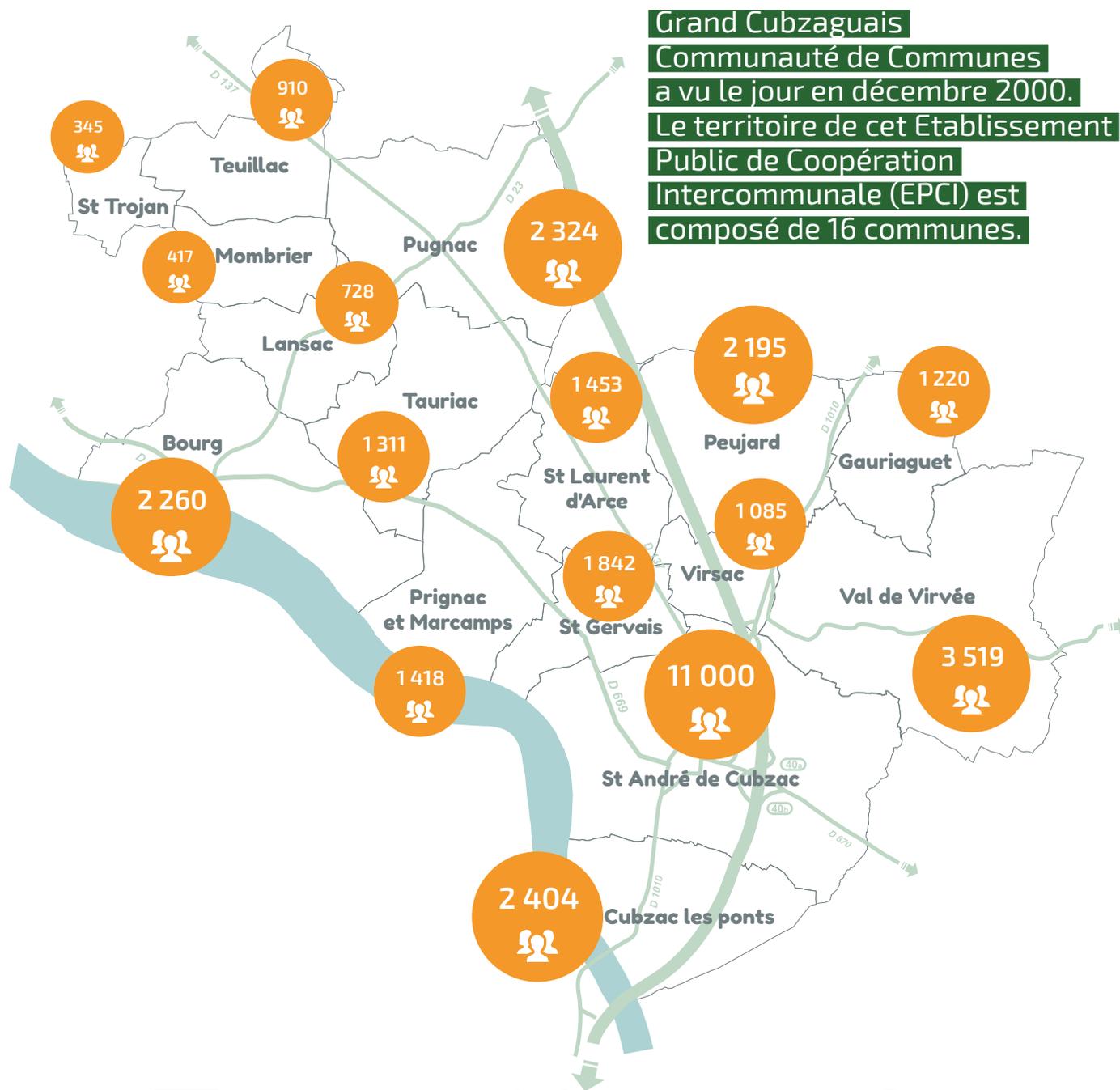


Mieux connaître la Communauté de Communes

Situé à 25km de Bordeaux, le Grand Cubzaguais bénéficie d'une situation exceptionnelle aux portes de l'entrée Nord de la Métropole Bordelaise. Son développement est en grande partie dû à cette localisation stratégique. La démographie ne cesse d'augmenter, aujourd'hui nous comptons près de 35 000 habitants, ce qui en fait la 3ème Communauté de Communes de Gironde en terme de population. Son territoire, de 151 km², associe 16 communes autour d'une identité et d'un projet commun de développement et d'aménagement. La particularité du Grand Cubzaguais réside dans son caractère rural, avec la présence de nombreux espaces naturels, de la Dordogne qui borde les communes au sud et deux appellations viticoles qui dessinent le paysage. La présence de l'autoroute dynamise le développement du territoire, le principal défi pour la Collectivité est donc d'allier préservation et attractivité.



La carte du territoire



16
communes



34 996
habitants, 60%
de la population a
moins de 44 ans.



151 km²
de superficie

Les compétences



La Communauté de Communes exerce des compétences transférées aux lieux et places des communes membres. Certaines compétences sont obligatoires, d'autres sont optionnelles.

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Insertion et emploi
- Développement durable
- Ponton à passagers fluviaux
- Actions et équipements culturels
- Logement et cadre de vie
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Equipements sportifs intercommunaux
- Maison des Services au Public
- Assainissement
- Action sociale
- Aménagement numérique

2018

Le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations (GEMAPI) est venue s'ajouter aux diverses compétences déjà exercées par l'intercommunalité du Grand Cubzaguais. Auparavant gérée à différents niveaux (Etat, Régions, Départements et Communes), cette compétence est transférée de droit aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

A l'heure des grands bouleversements climatiques, les enjeux liés à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations sont cruciaux et dépassent les simples frontières intercommunales. Les questions du type de gestion à mettre en place et de son financement viennent d'être arrêtés. Il s'agira d'un syndicat mixte financé en partie par une nouvelle taxe.

Les élus

— — Membres du Bureau

— — Membres du Conseil Communautaire

M. Alain DUMAS,

Conseiller municipal à Saint-Gervais (Démission du poste de Maire le 23 mai 2018)

Président de Grand Cubzaguais Communauté de Communes

Célia MONSEIGNE

Maire de Saint-André-de-Cubzac
Vice-Présidente en charge de la Planification territoriale

Alain TABONE

Maire de Cubzac-les-Ponts
Vice-Président en charge du Développement économique

Pierre JOLY

Maire de Bourg
Vice-Président en charge du Tourisme

Sylvain GUINAUDIE

Maire d'Aubie-et-Espessas, Commune déléguée de Val-de-Virvée
Vice-Président en charge du Pilotage financier, Grands projets et Communication

Jean-Paul BRUN

Maire de Saint-Antoine, Commune déléguée de Val-de-Virvée
Vice-Président en charge de la Petite-Enfance

Armand MERCADIER

Maire de Salignac, Commune déléguée de Val-de-Virvée
Vice-Président en charge des Ressources Humaines - Services Techniques

Valerie GUINAUDIE

Maire de Mombrier
Vice-Présidente en charge de la Jeunesse, de la Vie associative, du Patrimoine et Enseignements artistiques

Michaël FUSEAU

Adjoint Mairie de Pugnac
Vice-Président en charge du Numérique et Maintenance informatique

Mickaël COURSEAUX

Adjoint Mairie de St-André-de-Cubzac
Vice-Président en charge de l'Aménagement Durable (en remplacement de M. Mansuy, démissionnaire)

Eric POUCHARD

Maire de Lansac

Sylvie SAGASTI

Adjointe Mairie de Peujard

Michel GAILLARD

Maire de Prignac-et-Marcamps

Jean-Pierre SUBERVILLE

Maire de St-Laurent d'Arce

Bruno GRAVINO

Maire de Saint-Trojan

Catherine SAEZ

Mairie de Tauriac

Jean-Franck BLANC

Maire de Teuillac

Christiane BOURSEAU

Maire de Virsac

Serge JEANNET

Mairie de Gauriaguet

Jean-Marc ISIDORE

Mairie de Bourg

Nadia BRIDOUX MICHEL

Mairie de Cubzac-Les-Ponts

Vincent RAYNAL

Mairie de Cubzac-Les-Ponts

Catherine COUPAUD

Mairie de Pugnac

Jean ROUX

Maire de Pugnac

Pascale AYMAT

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Michel ARNAUD

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Arnaud BOBET

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Marie-Claire BORRELLY

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Philippe DAILLY

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Olivier FAMEL

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Véronique LAVAUD

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Angélique LUSSEAU

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Georges MIEYEVILLE

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Stéphane PINSTON

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Sylvie LOUBAT

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Josette LARRIEU

Mairie de Saint-Gervais

Jacqueline RAMBERT

Mairie de Saint-Gervais

Comment fonctionne la gouvernance ?

Le Président

représente l'exécutif, prend des décisions dont le périmètre et la nature sont définis par le conseil communautaire, avec les arrêtés de délégation de pouvoir. Il rend compte de ses décisions en conseil communautaire.

Services publics à la population



Décisions



Débat et préparation des décisions du Conseil Communautaire



Suivi et conduite des politiques publiques



Les Commissions

Présidées par un Vice-Président, les commissions se réunissent par compétence et donnent un avis consultatif sur les projets., et soumettent de nouvelles idées.

Orientation des politiques publiques



Le Président et les Vice-Présidents

Le Président et les Vice-Présidents se réunissent afin de définir le projet de territoire et l'orientation de la politique publique.

Le Conseil Communautaire

Assemblée composée de 37 conseillers communautaires (conseillers municipaux des communes membres). Il décide des orientations à donner aux politiques menées par la Communauté de Communes.

Les Services Communautaires

Les agents de la fonction publique territoriale, répartis en 2 directions adjointes, sous l'autorité du Directeur Général des Services, traduisent en projets et en actions, les décisions des élus.

Le Bureau

Élu par le Conseil Communautaire, le bureau débat sur les dossiers majeurs en amont du Conseil Communautaire. Il prépare les décisions du Conseil Communautaire.

2018

Le Conseil Communautaire s'est réuni 12 fois, de même que le Bureau, qui s'est réuni à 12 reprises également. Les Commissions ont été convoquées 23 fois au cours de l'année 2018.

Les ressources humaines

La collectivité compte
122
agents permanents
au 31/12/2018 :

104
titulaires

18
non titulaires
dont 2 CDI,
2 CDD permanents,
5 CDD de remplacement
et 9 CDD occasionnels

2 907
bulletins de
salaires émis

32
stagiaires
ont été accueillis



97 femmes - **25** hommes

	Femmes	Hommes
60 à 65 ans	1	1
55 à 60 ans	13	2
50 à 55 ans	12	1
45 à 50 ans	14	7
40 à 45 ans	19	3
35 à 40 ans	16	5
30 à 35 ans	11	5
25 à 30 ans	8	1
20 à 25 ans	3	0
TOTAL	97	25



10
Catégorie A

22
Catégorie B

90
Catégorie C

4328
jours de
congés liés à la santé
des agents

232
jours d'accident
de travail,

142
jours de grave
maladie,

1426
jours de maladie
ordinaire,



532
jours de
maternité/paternité,

586
jours de maladie
professionnelle



Le dialogue social

Les commissions administratives paritaires, les comités techniques, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sont des instances réunissant représentants des employeurs territoriaux désignés et représentants des personnels élus, lors des élections professionnelles. Elles sont le lieu du dialogue social où les représentants et organisations syndicales échangent sur la politique de la collectivité en termes de ressources humaines.

Des outils consultatifs



08

Consultations de la Commission Administrative Paritaire (CAP)

- sur 13 dossiers :
- Réorganisation des services
 - Disponibilité pour convenances personnelles
 - Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles



05

Consultations du Comité Technique paritaire

- sur 8 sujets :
- Tableau des effectifs
 - Elections Professionnelles
 - Suppression de postes
 - Changement de planning du personnel
 - Règlement de formation
 - Expérimentation de la médiation
 - Rapport égalité femme/homme
 - Réorganisation des services

Résultat des élections professionnelles

Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 ont permis un renouvellement des représentants du personnel de la collectivité.

Avec un taux de 57% de participation (55 votants pour 96 électeurs inscrits sur les listes) la collectivité du Grand Cubzaguais est légèrement au-dessus de la moyenne nationale de 51,9%.

Une seule liste intersyndicale (FO/SUD/CGT) était présentée. Elle a obtenu 47 voix (8 suffrages nuls).

Titulaires au CT :

- CAREY Guillaume
- NIVELLE Lorène
- CONRAD Elise

Suppléants :

- NADAL Jean Luc
- HOUZIAUX Sandrine
- CARQUIL Cyril

Titulaires au CHSCT :

- NADAL Jean-Luc
- CARQUIL Cyril
- CONRAD Elise

Suppléants :

- NIVELLE Lorène
- HOUZIAUX Sandrine
- FAURE Virginie

Des outils de prévention

0

réunion du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le travail reste donc important, les dernières élections doivent permettre d'enclencher une nouvelle dynamique.

- Concernant la prévention des risques professionnels :
- 6 accidents de service ou de trajet ont été déclarés
 - 4 Dossiers de maladie professionnelle sont en cours

Les finances

Le budget est divisé en deux parties principales : la section de fonctionnement qui comprend toutes les dépenses courantes et la section d'investissement qui prend en compte l'achat de matériel, la construction d'équipements nouveaux...

Il existe également des budgets annexes liés à des structures spécifiques ou des projets définis.

Budget Communauté de Communes

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	12 828 930,45€	14 435 359,54€	1 606 429,09€	8 267 818,09€		9 874 247,18€
Investissement	6 729 376,85€	6 086 761,03€	-642 615,82 €	-292 567,70€	54 365,07€	-880 818,45€
TOTAL	19 558 307,30€	20 522 120,57€	963 813,27€	7 975 250,39€	54 365,07€	8 993 428,73€

Budget SPIC Office de Tourisme

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	494 651,50€	572 248,95€	77 597,45€	47 209,35€		124 806,80€
Investissement	2 588 162,15€	2 558 757,15€	-29 405,00€	-1 730,00€		-31 135,00€
TOTAL	3 082 813,65€	3 131 006,10€	48 192,45€	45 479,35€		93 671,80€

Budget ZAC Parc d'Aquitaine

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	13 032 183,32€	13 039 401,40€	7 218,08€	766,32€		7 984,40€
Investissement	13 606 376,25€	12 760 341,84€	-846 034,41€	391 844,72€		-454 189,69€
TOTAL	26 638 559,57€	25 799 743,24€	-838 816,33€	392 611,04€		-446 205,29€

Budget ZA Bellevue

	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat antérieur reporté	Reports	Résultat Cumulé
Fonctionnement	572 039,50 €	493 485,26 €	-78 554,24 €	296 124,87 €		217 570,63 €
Investissement	421 948,03 €	568 712,80 €	146 764,77 €	-203 627,62 €		-56 862,85 €
TOTAL	993 987,53 €	1 062 198,06 €	68 210,53 €	92 497,25 €		160 707,78 €

Les finances

Dans un contexte où l'argent public se raréfie, les communes et la Communauté de Communes ont mis en place un pacte financier et fiscal intercommunal permettant de porter les grands projets d'investissement. La Communauté de Communes a prévu, sur les 4 prochaines années, environ 15 000 000€ d'investissement répartis entre la construction de la Maison des Services Au Public, la construction de la piscine couverte et une enveloppe annuelle d'investissements pour de nouveaux projets ou le renouvellement des équipements.

La réalisation de ces projets nécessite de dégager 1 million d'euros (la Communauté de Communes dispose déjà d'une réserve de plus de 7 000 000€) pour supporter les nouvelles charges liées à l'emprunt et à l'exploitation de ces équipements.

Quatre principes ont été retenus par les élus :

- Abandon de la Dotation de Solidarité Communautaire en faveur des communes.
- Le surplus du fond de péréquation de la ressource communale et intercommunale versé par l'Etat ne bénéficiera qu'au budget communautaire à compter de 2018.
- Les budgets communaux devront inclure dès 2018 une participation au financement des nouveaux équipements par une baisse des attributions de compensation de 15% versée aux communes.
- Enfin, s'agissant de nouveaux services à la population, il est envisagé une évolution des taux de fiscalité d'ici 2020 (12% maximum étalés sur 3 ou 4 ans).

Naturellement, cette évolution prévisionnelle est un maximum et sera déterminée chaque année en fonction des besoins réels. Il convient de rappeler que le Grand Cubzaguais n'a jamais fait évoluer ses taux depuis sa création en 2000. Les seules évolutions ont résulté de modifications législatives ou de territoire.

Annuellement, ce pacte financier permettra de bénéficier de 500 000 € à 700 000 € supplémentaires pour la Communauté de Communes.



Finances et achats

3 690

mandats de
paiement émis

1

marché en appel
d'offres ouvert

30

marchés à
procédure adaptée

1 135

titres

1

concours de
maîtrise d'œuvre

11

Marchés
subséquents

Les temps forts

janvier

GEMAPI, une nouvelle compétence

La Communauté de Communes a pris en charge la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi).

février

Officialisation du SCOT

Premier comité syndical du SCOT Cubzaguais Nord-Gironde regroupant les territoires du Grand Cubzaguais et de Latitude Nord Gironde.

mars

Lancement du PCAET

La Communauté de Communes organise ses premières réunions d'information à l'attention des élus et des agents pour présenter le Plan Climat du Grand Cubzaguais.

avril

Lancement du Portail Famille

A destination des familles, l'espace personnel leur permet d'accéder à leurs factures et payer en ligne.

mai

Lancement du nouveau site internet

La Communauté de Communes met en ligne un nouveau site internet répondant aux standards actuels, accessible via l'url www.grand-cubzaguais.fr

juin

« Escale » nouveau magazine touristique

Conçu par les 4 Offices de Tourisme de la Haute Gironde ce magazine de 45 pages, invite les lecteurs, à découvrir ou redécouvrir les diversités et richesses du territoire.

juillet

Séjour Irlande des jeunes du PRIJ

Des jeunes fréquentant les structures jeunesse du territoire partent en Irlande après 1 an d'actions d'auto-financement pour compléter l'aide de la collectivité.

août

Saison estivale réussie

L'ensemble du territoire a été couvert par les activités et animations des Anim'été. Tandis que les trois piscines extérieures ont accueilli les nageurs de mai à août.

septembre

Pose de la première pierre de la future MSAP et début des travaux du PRIJ

Lancement de deux gros chantiers à Saint-André-de-Cubzac : la Maison des Services au Public et le nouveau bâtiment pour les jeunes du PRIJ.

octobre

Schéma d'aménagement pour le Parc d'Aquitaine

Présentation et validation du schéma d'aménagement pour la ZAC Parc d'Aquitaine au Conseil Communautaire du 31 octobre 2018.

novembre

Expérimentation dans les crèches

Les crèches du Grand Cubzaguais ont réalisé une phase de test d'un nouveau genre de couches compostables durant 4 semaines.

décembre

Choix de l'architecte pour le Centre Aquatique

Le gagnant du concours pour le futur centre aquatique s'est vu attribué le marché et les pièces graphiques ont été dévoilées.



Territoire : entre préservation et développement

La Communauté de Communes a pour mission de gérer l'intégralité de la compétence économique, ce qui va du développement touristique, jusqu'à la création et gestion des zones d'activités. L'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire est un véritable enjeu économique, la création d'emplois faisant partie des priorités des élus. L'accueil de touristes, fait également office de mission prioritaire, notamment via le développement du tourisme fluvial qui vise à dynamiser les commerces locaux et l'activité économique.

A cet effort de développement, doit s'ajouter un aménagement du territoire concerté et réfléchi, pouvant répondre aux enjeux de demain tout en prenant soin de préserver le cadre de vie actuel. Deux grandes démarches ont été engagées dans ce sens : le Plan Climat Air Energie Territorial et la création d'un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale mutualisé avec le territoire de Latitude Nord Gironde.



Le développement économique

La volonté communautaire de renforcer l'attractivité économique du territoire implique une logique d'optimisation et de valorisation du foncier à vocation économique des zones d'activités. L'année 2018 représente en ce sens un tournant avec la définition d'un schéma d'aménagement de la zone Parc d'Aquitaine et la mise en place de critères pour l'implantation d'entreprises.

Panorama des Zones d'Activités



Un travail de modernisation a été effectué en 2018 sur l'ensemble des zones avec la réfection des éclairages publics dans le but de faire des économies d'énergies (passage en Led et programmation d'une extinction partielle la nuit)

Le réseau d'eau pluviale a également été refait sur la zone Bellevue à Pugnac.

La seconde phase de l'éco-parc commercial Parc d'Aquitaine a été lancée ainsi que la construction d'un cinéma.



Parc d'Aquitaine, sur de nouveaux rails

La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) « Parc d'Aquitaine » développée par la Communauté de Communes constitue le projet phare de développement économique du territoire. La zone bénéficie en effet d'un positionnement naturellement attractif compte tenu de sa très bonne desserte et de l'intensité des flux sur les axes A10, RD1010 et RD1037. De plus, il s'agit d'une des dernières zones d'activités à développer sur Saint-André-de-Cubzac.

En 2018, 42 hectares appartenant à la Communauté de Communes restent encore à aménager.

Suite à l'abandon définitif du village de marques en septembre 2017, la Communauté de Communes a souhaité redéfinir un projet d'ensemble cohérent, lisible et créateur d'emplois.

Après plusieurs mois de travail, un nouveau schéma d'aménagement et de programmation du Parc d'Aquitaine a été validé à l'unanimité en conseil communautaire du 31 octobre 2018.

Ce schéma définit un programme économique ambitieux ayant une vision à long terme qui s'articule autour de trois grands pôles dans le prolongement de la dynamique déjà enclenchée.

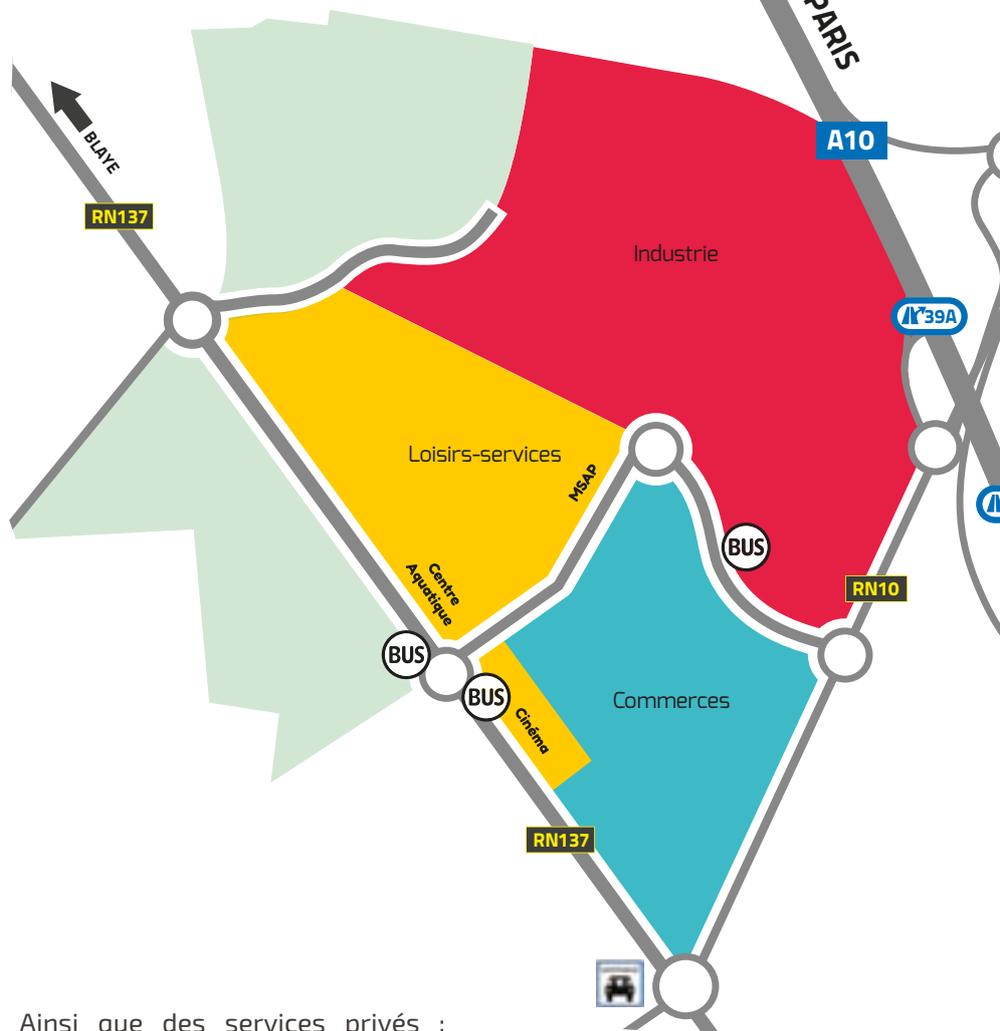
Un pôle commercial au sud sur près de 18 hectares.

Il s'agit de poursuivre le développement de « l'Éco Parc Commercial » déjà initié. La tranche 2, située plus au sud, a été lancée en 2018 pour une ouverture des commerces vers l'été 2019.

Un pôle « loisirs et services » à l'ouest sur un foncier d'environ 12 hectares à proximité de la RD137 et en face des commerces.

L'ambition est d'accueillir : des activités d'hébergement et de loisirs complémentaires au cinéma et au centre aquatique porté par la Communauté de Communes. Un des lots sera réservé pour l'accueil d'un hôtel.

S'ajoutent, des services publics, dont la Maison des Services au Public (MSAP) en construction.



Ainsi que des services privés : offre tertiaire (bureaux) pour l'implantation de services aux entreprises (fonctions administratives, bureaux d'études techniques, activités liées au numérique, de Recherche et Développement, divers services supports aux activités productives, ...).

Un pôle industriel et gros artisanat au nord-ouest sur un foncier d'environ 31 hectares.

Sur ce pôle, orienté vers l'A10 et la RD1010, l'ambition est d'accueillir des activités à dominante productive qui répondent à des exigences d'impacts de création d'emplois, de bonne utilisation du foncier et présentant une qualité architecturale.

Les critères d'implantation :

- > Le nombre d'emplois et les perspectives d'embauches (ambition d'un minimum de 25 emplois à l'hectare).
- > La densité du projet
- > L'insertion paysagère et la dimension architecturale
- > Analyse des contraintes techniques du projet
- > La dimension environnementale
- > La solidité du projet

Le développement touristique

L'année 2018 a vu la création de l'Office de Tourisme communautaire sous forme de SPIC, Service Public Industriel et Commercial, doté de la seule autonomie financière (sans personnalité morale).

Le Conseil d'exploitation du SPIC a mené la structuration de l'Office de tourisme et défini le siège de celui-ci à Bourg ainsi qu'une annexe, dépendante du siège, par la création d'un Bureau d'Informations Touristiques à Saint-André-de-Cubzac, en remplacement de l'ex-Office de tourisme associatif qui s'y trouvait.

BOURG CUBZAGUAIS TOURISME

L'année 2018 a également eu pour objectif de déterminer une identité visuelle au nouvel Office de Tourisme communautaire.

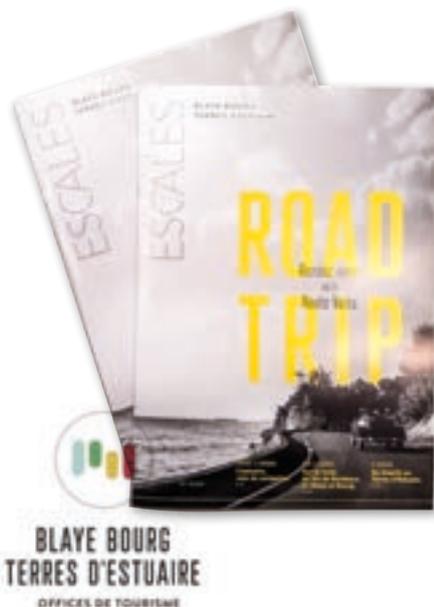
Pour ce faire, il a été fait le choix de conserver les acquis des campagnes de communication menées par l'ex-Office de tourisme en Côtes de Bourg tout en y joignant l'identité du territoire du Cubzaguais.

Ainsi sont nés la marque et le logo « Bourg Cubzaguais tourisme.»

Le Conseil d'exploitation a également tenu à mener un diagnostic touristique de l'ensemble du territoire. Ceci a permis la définition d'une stratégie de développement touristique, basée alors sur le tourisme fluvial, l'oenotourisme et la mise en valeur du patrimoine bâti et de l'offre culturelle. Ce travail a conduit à la mise en place d'un plan d'actions triennal prévoyant 71 actions.

1/3 des actions ont été réalisées en 2018. Parmi celles-ci, on peut noter la nomination des deux embarcadères gérés par l'Office de Tourisme (ponton des gabarres et ponton Aliénor d'Aquitaine) ou encore la création de nouvelles offres touristiques tel que le produit Terra aventura : une cache au trésor qui a attiré plus de 2600 participants.

Enfin, une des actions essentielles au développement touristique a été la concrétisation d'un travail partenarial avec les collectivités voisines et la création d'une nouvelle destination : **Blaye Bourg Terres d'estuaire**.



Conçu par les 4 Offices de tourisme de la Haute Gironde sous la bannière Blaye Bourg Terres d'Estuaire, ce magazine, riche de 45 pages, invite les lecteurs, qu'ils soient locaux ou touristes, à découvrir ou redécouvrir les diversités et richesses de ce territoire.

Le premier numéro, paru en 2018, a été diffusé à 23 000 exemplaires à l'Office de Tourisme de Bourg et au Bureau d'Informations Touristiques de Saint-André-de-Cubzac.



Un blog à destination des socio-pros du territoire

Parmi les objectifs identifiés, celui de fédérer les acteurs touristiques du territoire autour du projet de l'Office de Tourisme a été particulièrement mis en avant. Un blog a été mis en place par les équipes de l'Office de Tourisme. Sur ce dernier, des actualités en lien avec la professionnalisation des socio-pros sont mises à jour régulièrement. Des portraits et zoom sur des initiatives locales sont également au programme : <http://blog.bourg-cubzaguais-tourisme.fr>

L'année, en chiffres



+20 000

visiteurs dans les locaux, dont 15 000 entre avril et septembre 2018.



6,5

agents en équivalent temps plein



2 543

« J'aime » sur la page Facebook, 687 sur Instagram 1136 sur twitter



5 755

demandes traitées en back office



207 000€

de chiffre d'affaires



238

bateaux en escale



200

spots radios



L' aménagement durable

Engagée dans le développement du Grand Cubzaguais, la Communauté de Communes s'est lancée dans une ambitieuse politique d'aménagement de son territoire visant un rapport équilibré entre espaces aménagés et cadres de vie préservés. Le tout dans une logique de développement durable portée par le Plan Climat Air Energie Territorial. En 2018, ces projets forts auront fait la part belle à la concertation des acteurs locaux dans leurs phases de diagnostic.

Elaboration du SCoT



Une procédure de révision du SCoT a été lancée en Novembre 2016, afin d'y intégrer les 8 nouvelles communes. A cette occasion les Communautés de Communes de Latitude Nord Gironde et du Grand Cubzaguais ont décidé de l'élaboration d'un schéma de cohérence territorial commun. Ce dernier est en cours d'élaboration.



L'année 2018 a été consacrée à la phase de rencontre et d'échanges entre les territoires voisins. Deux ateliers de travail ont été proposés aux élus des deux intercommunalités, animés par les services de la Communauté de Communes avec l'appui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) lui même accompagné des services de l'Etat et du Département. A l'occasion de ces travaux, les élus ont identifié des enjeux communs pour le développement durable de ce territoire, qui couvre désormais 27 communes.

Le syndicat mixte présidé par Alain DUMAS a diligenté en septembre 2018 un Bureau d'Etudes en charge d'élaborer le SCOT.



Instruction des autorisations du droit des sols.

Depuis juillet 2015 le Grand Cubzaguais a mis à disposition des communes un service mutualisé d'Instruction des Autorisations du Droit des Sols (IADS). Ce service instruit aujourd'hui l'ensemble des demandes d'autorisation du droit des sols, à l'exception des certificats d'urbanisme informatifs, pour le compte des communes (excepté pour Saint-André-de-Cubzac qui possède son propre service).

En 2018, le service a instruit 442 demandes (Certificats d'urbanisme opérationnels, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager).

Plan Climat Air Energie Territorial



Pour faire face aux changements climatiques et réduire la production de gaz à effet de serre d'ici 2050, le Grand Cubzaguais a mis en place son Plan Climat-Air Energie Territorial (PCAET). Le projet s'est lancé en 2018 : élus, agents et population ont eu droit à une présentation du Plan Climat. Après l'information et le diagnostic en début d'année, la phase de concertation avec les partenaires institutionnels et la population a eu lieu de septembre à décembre 2018. Cette concertation a donné lieu à la co-construction d'un programme d'actions concrètes pour le territoire.



12

réunions de concertation (partenaires, élus, agents et population)



110

participants aux réunions publiques (habitants et associations)



+140

actions formulées lors des ateliers de concertation





Population : accompagner au quotidien les habitants

Le Grand Cubzaguais accueille environ 500 nouveaux arrivants par an (+1,64% en 2018). Un cadre de vie agréable, un foncier accessible et la proximité avec la Métropole bordelaise, sont les éléments déterminants de l'attractivité de notre territoire et contribuent au « bien vivre » en Grand Cubzaguais. Pour que notre territoire entretienne cette dynamique, la Communauté de Communes met en oeuvre une politique volontaire à destination des jeunes et accompagne les familles dans leur quotidien. A cette politique s'ajoute des investissements réguliers dans la création et l'entretien d'équipements sportifs et de loisirs, également facteurs d'attractivité du territoire.



Le soutien aux familles

Notre territoire connaît une dynamique démographique, d'autant plus importante qu'elle concerne beaucoup de primo-accédants, au profil jeune venant s'installer sur le Grand Cubzaguais. Pour accompagner ces jeunes ménages, la Communauté de Communes s'attache à développer des services de proximité qualitatifs et des équipements à la mesure de ce développement.

Accompagner la garde des 0-3 ans



4

accueils collectifs

2 micro-crèches
2 multi-accueils

pour un total de **86 places**

soit **152992 heures**

pour **226 enfants**.



337

assistantes maternelles

offrant **921 places** d'accueil
sur le Grand Cubzaguais

2 structures RAM et

2 animatrices pour renseigner
les familles et accompagner ces
assistantes maternelles au
quotidien.

557 ateliers à destination
de **449 enfants** ont été réalisés.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le LAEP est un espace convivial de rencontres, d'échanges, de paroles pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans. Il n'est pas un lieu de garde, mais il favorise l'éveil et l'autonomie de l'enfant par le jeu et des moments de partage.

Implanté à Teillac, le LAEP s'installe dans les locaux « Salle des activités périscolaires » une demi-journée par semaine, le vendredi entre 9h15 et 11h45. Ce service, au même titre que le RAM est gratuit.

En 2018 le LAEP a compté 29 jours d'ouverture et accueilli 23 familles différentes dont 30 enfants différents de manière régulière.

Expérimentation dans les crèches

Sollicitées par la Société Bordelaise "Mundao", accompagnée de l'association "Nouvel'R", les crèches du grand Cubzaguais ont réalisé une phase de test d'un nouveau genre de couches. Celui-ci s'est déroulé durant 4 semaines courant octobre-novembre 2018.

La société « Mundao » place le recyclage au cœur de sa démarche, travaillant en étroite collaboration avec le SMICVAL afin de concevoir une couche compostable pour limiter les déchets qui représentent 4% des déchets ménagers soit environ 1 million de tonnes en France par an.

Des enfants aux adolescents

Accueil de Loisirs
Sans Hébergement

6

accueils de loisirs

800

enfants différents
accueillis
les mercredis

1245

enfants différents
accueillis durant
les vacances scolaires

243 000

heures d'accueil

105

jours d'ouverture
sur l'année

Point Rencontre
Information Jeunesse

2

Points Rencontre
Information Jeunesse

253

adhérents aux 2 structures

239

jours d'ouverture
sur l'année

158

animations
proposées

3

séjours
pour 44 jeunes

158

animations
proposées

Grand Cubzaguais
Communauté de Communes
développe une politique en
direction des enfants et des
jeunes durant leur temps
libre, afin de proposer une
ouverture éducative la plus
large possible. Les services
enfance et jeunesse ont pour
vocation de mettre en place
cette politique sur le territoire.
Faire que l'accueil ne soit pas
simplement une garderie mais
un réel lieu d'apprentissage, de
loisirs et d'épanouissement.

Voyage en Irlande pour et par les jeunes

Un groupe de douze adolescents du Grand Cubzaguais s'est rendu en Irlande durant l'été. De la recherche des financements jusqu'au programme du séjour, ce projet a été porté entièrement par les jeunes, avec le soutien des animateurs des structures jeunesse de la Communauté de Communes.

Ce voyage a donné lieu à de nombreuses actions de la part des jeunes en amont du séjour, les poussant à s'investir régulièrement dans la structure et à étudier tous les paramètres de leur projet. Au delà du voyage, ce groupe de jeunes en est sorti grandi.

Encourager les pratiques

Pour contribuer à la qualité de vie des habitants du Grand Cubzaguais, la Communauté de Communes entretient et gère des équipements de pratiques sportives et culturelles : les piscines estivales, l'École de Musique Intercommunale ou le Gymnase Yves Prud'homme à Saint-André-de-Cubzac. A ces équipements s'ajoutent des services d'animation et d'accompagnement des pratiques comme les Anim'été ou l'Espace Cyber-Base.

Les Anim'été

Dans le cadre de sa politique de développement d'animations locales, touristiques et sportives, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes, en partenariat avec les associations du territoire, organise les Anim'été. Au programme, diverses initiations, tournois, activités, découvertes sportives et ludiques sur les communes du territoire. A destination des habitants ou des touristes, il y en a pour tous les âges, tous les niveaux et tous les goûts !



2 687
participants



16
activités différentes



73
animations proposées sur
la saison estivale

L'École de Musique Intercommunale



292
élèves



20
professeurs



86
instruments
en prêt



+15
concerts donnés

L'ÉMI met l'accent sur les pratiques collectives qui complètent la formation artistique de l'élève : Ateliers Chant, rythmique, musique actuelle, orchestres à cordes, à vents, à plectre, ensemble percussions, Musique Assistée par Ordinateur, Orchestre d'Harmonie pour les élèves à partir du Cycle 2 (5 ans de pratique). Pour compléter l'apprentissage instrumental (cordes frottées : violon, violoncelle, cordes pincées : guitare, mandoline, à vents : clarinette, flûte, saxophone, trompette, trombone, tuba, cor, percussion, batterie, piano) et chanté : l'ÉMI propose des concerts, des stages, des rencontres, des sorties concert.



Les piscines estivales

25 630
entrées

36 458€
de recettes

Bourg :
15 804 entrées

St-André-de-Cubzac :
5 937 entrées

Val-de-Virvée :
3 889 entrées

Grand Cubzaguais
Communauté de Communes
accueille sur trois bassins les
nageurs durant la période
estivale. La gestion des
équipements et le
recrutement du personnel
font partis de ses missions.

L'espace Cyber-Base

Les usages numériques deviennent un élément central de nos politiques publiques. L'accompagnement, la formation, le conseil auprès de nos concitoyens deviennent des enjeux sociaux.

76
nouveaux adhérents

1236
adhérents au total

53
ateliers collectifs

49
ateliers individuels



Le numérique pour stimuler la mémoire

La psychologue de l'accueil de jour Latour du Pin (EHPAD situé à Saint-André-de-Cubzac) anime tous les lundis matins un atelier mémoire qui vise à stimuler et maintenir les capacités cognitives. Cet atelier est proposé à 6 personnes vivant à domicile et souffrant de maladies neurodégénératives (Alzheimer ou apparentées). L'Espace Cyber-Base a été sollicité pour proposer « une variante » de cet atelier et faire découvrir les outils numériques aux bénéficiaires.

Au rythme d'une heure par mois, les participants ont travaillé sur les tablettes numériques, outil très intuitif qui paraissaient convenir pour ce public. Cependant au fil des séances, deux bénéficiaires se sont retrouvés en difficulté (majoration des troubles visuels, ralentissement psychomoteur). Depuis septembre, les supports ont donc été élargis (tablettes et écran LCD) afin de proposer des quizzes de culture générale, musicaux, qui remportent un vif succès.

La solidarité

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes s'efforce de soutenir les initiatives en adéquation avec ses choix politiques, qui permettent de participer à l'inclusion sociale et d'offrir des perspectives de développement personnel à chacun.

Accompagner les publics fragilisés



≈ 5000

voyages effectués

soit une augmentation de 19%

Transport de proximité

Au regard de ses statuts, Grand Cubzaguais, Communauté de Communes ne dispose pas de la compétence Action Sociale.

Néanmoins, désireux de venir en aide aux publics les plus fragiles et soucieux de développer la solidarité sur le territoire intercommunal, un certain nombre de services sont apportés par la Communauté de Communes, sous forme de conventionnements. C'est le cas, notamment, du Transport à la demande.

Aide à la Banque Alimentaire

La collecte de denrées alimentaires auprès de la Banque Alimentaire de Bordeaux, effectuée chaque jeudi, permet au Grand Cubzaguais Communauté de Communes de distribuer des produits frais et des conserves pour le compte de 8 communes, qui les redistribuent ensuite aux familles les plus démunies. Le Grand Cubzaguais met à disposition un local et des agents pour assurer le transport et la distribution des denrées.



121

rations distribuées

via la banque alimentaire à raison d'une distribution par semaine.

Accompagnement vers l'emploi

Dans le cadre de sa politique de développement économique, le Grand Cubzaguais s'efforce de faire de l'emploi un axe prioritaire.

Outre la création et l'extension de zones d'activité, permettant de recevoir de nouvelles entreprises et ainsi de créer de nouveaux emplois sur le territoire, la Communauté de Communes soutient, depuis plusieurs années maintenant, différents dispositifs d'insertion dont celui de l'association RELAIS. L'association met à disposition du personnel en insertion chez des particuliers, en entreprises ou en collectivités. Accompagnement socio-professionnel des demandeurs d'emploi.

En 2018, le Grand Cubzaguais a versé 32 000€ de subvention à l'association RELAIS.

Amélioration de l'habitat



24

dossiers présentés
en Comité Technique
(augmentation de 25%)

Le Grand Cubzaguais participe au financement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le volet animation (Bureau d'études et chargé de mission). La Communauté octroie des aides financières directes aux propriétaires en complément des autres financeurs possibles (Etat, Région et Département).

Gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage



89%

d'occupation de l'aire de
Saint-André-de-Cubzac

33,88%

d'occupation de l'aire de
Tauriac

Un gestion déléguée

Deux Aires d'accueil des gens du voyage permettent d'offrir des conditions d'accueil adaptées (électricité, eau, sanitaires...) aux gens du voyage. Deux sites sont à disposition long de l'axe de la D137.

TAURIAC : D137 Lieudit Peugeais, Tauriac – 8 emplacements

SAINT-ANDRE : 100 chemin de Virsac, St-André-de-Cubzac – 12 emplacements

Le Grand Cubzaguais a aménagé sur ces aires des blocs sanitaires comprenant évier, douche, et WC. Ces sites sont également desservis par le service de ramassage des ordures ménagères.

Ces 2 aires d'accueil sont gérées en délégation de service public par deux entreprises différentes. Elles ont en charge l'accueil des caravanes, l'entretien du site, l'application du règlement de l'aire, la facturation et le recouvrement des sommes dues par chaque famille pour leurs consommations d'eau et d'électricité.



Accompagner la vie locale

Animer un territoire, c'est amener la population à se rencontrer, à échanger et à construire un vivre ensemble. Pour ce faire, la Communauté de Communes soutient depuis des années les initiatives menées par les associations locales. Un regard particulièrement attentif est porté aux actions en lien avec la Jeunesse. L'objectif étant de maintenir, voir développer, la diversité et la qualité des moyens pédagogiques accessibles à tous. Les manifestations culturelles d'envergure bénéficient elles aussi d'une attention particulière. Elles participent au rayonnement du territoire hors de nos frontières.

173 191€

de subventions
en numéraire

Politique associative :

86 439,00€

Hors politique associative :

4 500,00€

Politique de l'emploi :

82 251,92€

76

prêts de barnums

34

prêts de véhicules

18

aides à la
communication

